



Entretien avec Philippe Folliot, Député du Tarn et Président de l'Amicale parlementaire du rugby sur l'internationalisation du rugby, ses opportunités et ses dangers

Comment percevez-vous l'évolution du rugby ?

Réponse : En quelques décennies, le rugby que nous connaissons a profondément évolué. D'un rugby de clochers, nous sommes, petit à petit, passés à un rugby d'élite professionnel. Il y a peu les petites et moyennes villes comme Lourdes, Bayonne, Biarritz, Agen, Béziers, Tarbes... étaient encore championnes de France emmenées par des joueurs du cru qui n'avaient pas encore une étiquette de star. A l'image du football, et toute proportion gardée, le rugby s'est donc modernisé et professionnalisé.

Les règles de l'Union européenne ont-elles favorisé cette évolution ?

Réponse : Oui, la libéralisation de la circulation des joueurs devenus professionnels a opéré une transformation du « marché » des joueurs. C'est l'arrêt Bosman, décision de la Cour de Justice des Communautés Européennes, rendue le 15 décembre 1995, qui a été à l'origine de cette transformation. Cette procédure opposant un joueur de football belge à son club de Liège a eu une portée considérable pour le sport. Il est apparu, dans cette décision, que la pratique des quotas limitant le nombre de de joueurs étrangers dans une équipe de club était illégale. Dès lors, limiter le nombre de joueurs de nationalité étrangère dans une équipe n'était pas légal. L'arrivée massive de joueurs de nationalité étrangère dans un club était donc possible. Il y a eu aussi l'arrêt Malaja avec les accords européens qui a amplifié ce phénomène et n'oublions pas non plus l'accord de Cotonou avec les pays ACP (Afrique – Caraïbes – Pacifique).

Quels clubs ont été les promoteurs de cette évolution ?

Réponse : Max Guazzini puis Mourad Boudjellal ont été les fers de lance de cette transformation. L'un au Stade Français ouvrant les stades à un large public et démocratisant ainsi à la fois la pratique et la vision de ce sport. L'autre avec le RC Toulon rendant attractif le championnat de France en attirant les « stars » étrangères et françaises pour créer l'équipe la plus compétitive possible et remporter tous les trophées.

Certains clubs au contraire, à l'initiative de leurs dirigeants, se sont tournés vers un modèle de croissance axé autour d'une entreprise et d'un territoire. Ainsi, le Castres Olympique, avec Pierre-Yves Revol, s'est développé avec le soutien des laboratoires Pierre Fabre ou Clermont autour de Michelin... Avec quelques joueurs étrangers, ces deux équipes donnaient en proportion plus de temps de jeu aux jeunes français. Ainsi, à titre de comparaison, lors de la finale du Top 14 en 2013 opposant Castres à Toulon, le nombre de joueurs étrangers au sein de l'équipe de la Rade était de 13 sur 15 contre 5 sur 15 à Castres...

C'est l'air du temps et nous nous réjouissons d'un championnat attractif dans lequel les meilleurs joueurs du monde se retrouvent et remplissent les stades. Pour

autant, la professionnalisation du sport et un certain équilibre s'impose.

Pour le Top 14, faut-il pour autant attirer des « stars » étrangères ?

Réponse : Les très bons joueurs forment les très bonnes équipes. Les très bonnes équipes attirent les spectateurs et les médias. Un stade plein génère de l'argent pour le développement du club et de la ville. Pour autant, il ne faut pas tomber dans la surenchère et éviter ce que l'on n'a malheureusement vu ces dernières années : des équipes composées majoritairement de joueurs étrangers ne laissant que des « miettes » aux jeunes joueurs français, phénomène touchant notamment les postes clés du rugby (pilier, demi d'ouverture...).

Alors qu'actuellement le XV de France traverse une période compliquée en termes de résultats, il faut mettre en avant nos jeunes et développer notre formation. S'il est connu que les joueurs d'expérience peuvent encadrer les jeunes pour les faire progresser, il faut pour donner du temps de jeu à ces derniers et les faire progresser. La Ligue Nationale de Rugby a mis en place les Joueurs Issus des Filières de Formation. Institué en 2010, le JIFF est un joueur qui a passé au moins trois saisons en centre de formation agréé d'un club professionnel entre ses 16 et 21 ans ou alors qui a été licencié à la FFR au moins cinq saisons en rugby à XV avant ses 21 ans. Pour la mise en pratique, un effectif professionnel est fixé à 35 joueurs maximum. Depuis la saison 2010-2011, des échelons ont été mis en place, augmentant la part de JIFF de 40% à 60%. Cette disposition va dans le bon sens et permet aux jeunes joueurs formés d'intégrer un effectif. Pour autant, elle n'a aucune influence sur la gestion d'un effectif. Les jeunes joueurs peuvent donc être mis sur le banc sans que rien ne soit fait. D'autres règles devraient donc être mises en place.

Avez-vous vu le film « Mercenaire » ?

Réponse : Au-delà de l'aspect sportif, l'accueil des joueurs étrangers ou ultra-marins (si l'on met de côté les stars reconnues) notamment des îles du Pacifique ou de pays tels que la Géorgie pose des problématiques comme l'intégration ou le déracinement. Le film « Mercenaire » très réussi de Sacha Wolff le démontre bien. Il raconte l'histoire et le parcours de Soane, jeune rugbyman wallisien, venu jouer en France dans un club professionnel. Le film met en lumière ces jeunes joueurs qui, parfois, désabusés, sombrent dans l'alcool, les bagarres, le dopage... car déracinés ! Nous devons prendre conscience de ce problème et apporter des solutions. Si l'on veut respecter l'équilibre entre l'attractivité de notre championnat, les très bonnes performances de notre équipe nationale et rendre optimal l'accueil et l'intégration des jeunes joueurs, les dirigeants français doivent tendre vers ce modèle : une équipe équilibrée mêlant joueurs étrangers et surtout français !